



**Pagayez
sur la rivière
Portneuf
et profitez du
service de navette
gratuit**



INNERGEX

Pour faciliter l'accès à la rivière, nous offrons aux canoteurs et kayakistes un service de navette gratuit pour la mise à l'eau des embarcations.

**Renseignez-vous
sans frais:**
1 877 837-6565
ou (418) 623-6813
rtheriault@innergex.com

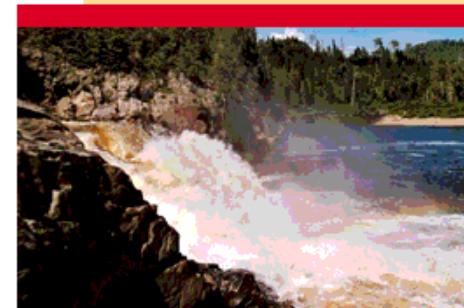
Un peu d'histoire

Selon Mgr René Bélanger, des pêcheurs basques originaires de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz auraient nommé la rivière en souvenir de leur ville de Port-Neuf. On retrouve son nom sur une carte dressée par Champlain en 1625. Des familles s'y installèrent vers la fin du XVIII^e siècle à la faveur d'un poste de traite de fourrures.

En 1788, le père Coquart fit construire la première chapelle à l'embouchure de la rivière. Dédiée à sainte Anne, elle devint un lieu de pèlerinage très fréquenté

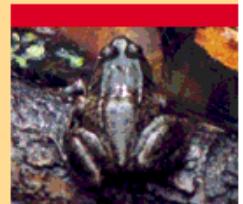
des Amérindiens, qui s'y rendaient l'automne avant la chasse.

Au milieu du XIX^e siècle, on érigea un moulin à bois au pied de la chute du Quatre Milles, près de l'embouchure de la rivière. Ce fut



la première exploitation de cette ressource naturelle. Par la suite, le village de Sainte-Anne-de-Portneuf se développa selon la prospérité de l'industrie du bois et des divers propriétaires du moulin, jusqu'en 1978.

En octobre 1994, Innergex, Société en commandite, commence la construction de trois centrales hydroélectriques. PN1, chute du Quatre Milles, PN2, chutes Philias et PN3, rapides des Crans Serrés, sont mis en service en octobre 1996.



La rivière, de haut en bas

- Longueur, de sa source à son embouchure : 185 km.
- Débit annuel à l'embouchure : 63,7 m³/sec.
- Dénivelé total : 476 m.

Source: Fédération québécoise du canot et du kayak

Sainte-Anne-de-Portneuf

Biathlon-duathlon (17^e édition)

Le samedi 28 juin 2003

Inscription annuelle de 200 à 300 personnes. Le vélo de montagne et la course (cross-country) sont les deux principales épreuves. Tous peuvent y participer.

Information : Gino Jean (418) 238-1007
Dave Delaunay (418) 587-2889

350^e anniversaire de la Seigneurie des Mille-Vaches

Le samedi 19 juillet 2003

Afin de souligner ce 350^e anniversaire, tous sont invités à festoyer sur le site de la Pointe Fortin. Souper et soirée sous le chapiteau.

Activités de la journée :

• Concours de sculptures sur sable



Concours amateur de sculptures sur sable à la plage de la Pointe Fortin. Deux catégories : familiale et enfants. Pour souligner le 350^e anniversaire de la Seigneurie des Mille-Vaches, une catégorie spéciale avec prix est ajoutée. Plusieurs prix en argent sont offerts aux gagnants.

• Rendez-vous de la rivière Portneuf

Randonnée amicale pour les amateurs de canotage. Départ à l'écluse et arrivée au quai de Sainte-Anne-de-Portneuf. Plusieurs prix sont offerts aux participants. (Navette gratuite pour le transport des canots offerte par Innergex.)

• Vents en fête : l'envol des cerfs-volants

Ce rendez-vous des cerfs-volantes est un hommage au sable et au vent. C'est sur la plage de la Pointe Fortin que les activités et les réjouissances se dérouleront. Des cerfs-volants aux couleurs de l'événement seront en vente pour l'occasion.

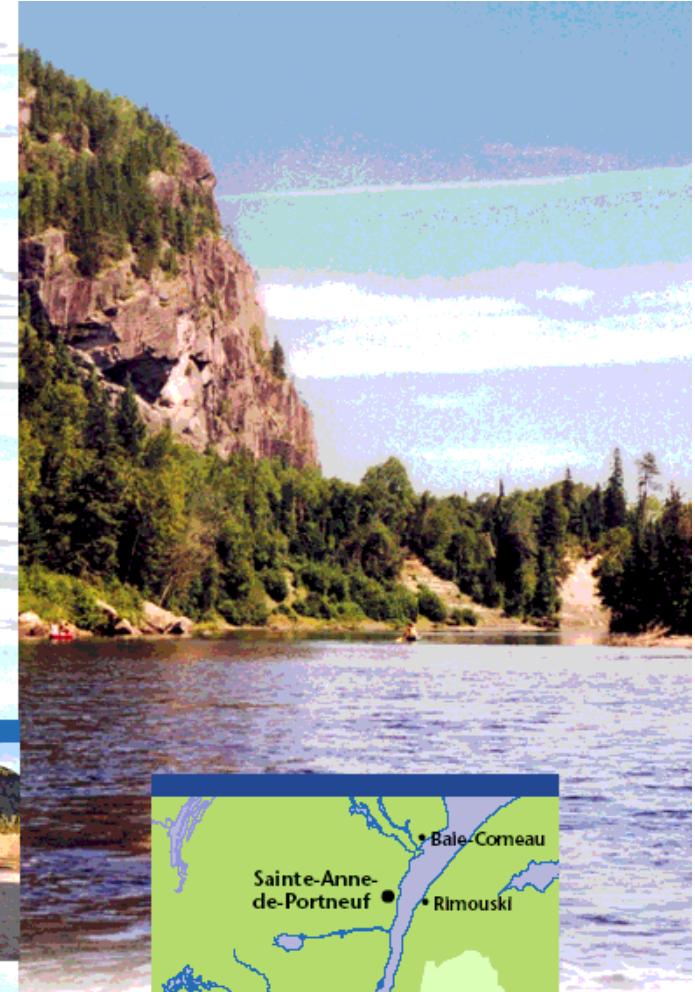
Information et inscription : Annie Morin
Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf
(418) 238-2642 • muniport@globetrotter.net

Nous remercions la compagnie Westco grâce à qui les activités de cette journée sont possibles.

Code d'éthique pour le canot-camping

- Vous êtes la personne la mieux placée pour assurer votre sécurité. Planifiez adéquatement vos sorties.
- Soyez courtois et respectez les autres usagers. Proposez votre aide à toute personne qui semble en difficulté.
- Renseignez-vous et respectez les règlements en vigueur ainsi que la propriété privée.
- Évitez les changements brusques de direction. Ils dérangent la faune et peuvent surprendre les autres utilisateurs du plan d'eau.
- Ne campez jamais sur des îles de moins de 60 mètres de diamètre (200 pieds) ou sur celles qui abritent des colonies d'oiseaux. À terre, évitez les aires de nidification.
- Cuisinez sur un réchaud plutôt que sur un feu.
- Utilisez les sites de feu existants seulement. Alimentez vos feux avec du bois mort. Noyez votre feu avant de quitter et récupérez tous vos déchets. N'éteignez jamais le feu avec du sable.
- Ne lavez jamais directement dans le plan d'eau et respectez une distance minimale de 30 mètres (100 pieds) du bord. Le lavage (vaisselle, lessive, douche et dents) se fait à terre, avec un savon biodégradable (le sol joue son rôle de filtre).
- Pour les toilettes, trouvez un endroit où le sol est capable d'absorption, à au moins 30 mètres (100 pieds) de l'eau. Creusez un trou à refermez après usage. En groupe, un trou commun est recommandé.
- Rapportez tous vos déchets. En quittant un site de camping, ne laissez aucune trace de votre visite.
- Ne vous approchez pas à moins de 200 mètres des animaux.
- Réduisez bruit et vitesse à proximité des animaux. Ne les encercliez jamais et ne les poursuivez pas.
- Éloignez-vous si vous détectez des signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés.
- Ne nourrissez aucun animal.
- Ne mutilez pas les arbres en enlevant l'écorce, en coupant des branches, en y enfonçant des clous, etc.
- Faites connaître ce code d'éthique.

Source: Fédération québécoise du canot et du kayak



Pour le service de navette sur la rivière Portneuf, renseignez-vous sans frais :

1 877 837-6565
ou (418) 623-6813

INNERGEX